

COMMUNIQUE DE PRESSE

MARDI 17 MARS 2020

COVID-19 – ORGANISATION DES SERVICES DE GRANDANGOULÊME – PHASE 3

Sous la direction de Jean-François DAURE, Président de GrandAngoulême, la cellule de crise de GrandAngoulême s'est réunie comme chaque jour pour organiser le maintien des services publics prioritaires, garantir la sécurité et le respect des règles sanitaires pour les agents en poste et définir les conditions du travail à distance pour les autres.

Maintien des services publics prioritaires

Pour rappel, les activités identifiées comme essentielle sont :

- La collecte des déchets ménagers,
- L'assainissement des eaux usées,
- La fourniture d'eau potable,
- L'entretien des voiries Möbius et BHNS,
- Le paiement des factures auprès des entreprises

Pour les journées de lundi et mardi, les services ont pu être assurés.

Organisation interne

Les services supports (Direction Ressources et Direction construction et patrimoine) mais également le Cabinet et la Direction Générale, sont mobilisés pour permettre le bon fonctionnement de ces services.

Au sein de la direction des systèmes d'information, l'ensemble de l'équipe est à pied d'œuvre, en présentiel ou en télétravail, pour déployer les accès à distance et garantir ainsi à un plus grand nombre d'agents de travailler à domicile. Les accès, qui sont partagés avec la ville d'Angoulême, vont être doublés de 100, ils passeront à 200.

Un espace collaboratif ressource est ouvert et la visioconférence opérationnelle pour les réunions de crise à venir.

Soutien aux acteurs économiques

La priorité a été donnée au paiement des factures émises par les entreprises travaillant pour GrandAngoulême. Dans le même temps, les factures émises par le GrandAngoulême auprès de ses prestataires / clients vont être suspendues.

Le service économique et la technopôle travaillent en étroite collaboration avec les services de l'État, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Union Patronale sur l'ensemble des demandes qui sont faites par les chefs d'entreprises. Pour contacter le service : contact@angouleme-developpement.com,

En accompagnement des mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'économie, GrandAngoulême à engager une réflexion sur les dispositions complémentaires pour aider les entreprises du territoire.

GrandAngouleme s'attache dans cette période de crise inédite de maintenir un service public minimum pour tous les citoyens du territoire, à accompagner les entreprises et à préserver la sécurité de ses agents et des usagers en respectant les consignes de confinement.

En cas de questions concernant sur les autres services publics, le standard de GrandAngoulême reste ouvert au 05 45 38 60 60 ou par mail contact@grandangouleme.fr

CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée de communication numérique et des relations publiques

05 16 53 02 31 / 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangouleme.fr